



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

« Prix Liberté » décerné à un journaliste palestinien

Question écrite n° 18487

Texte de la question

M. Julien Odoul appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la remise du « Prix Liberté » pour lequel il est partenaire. En effet, depuis 2019, le ministère de l'agriculture sponsorise au même titre que la région Normandie, l'Académie de Normandie ou encore l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix, le « Prix Liberté ». Ainsi, le mardi 4 juin 2024, le Prix Liberté décerné chaque année par la région Normandie a récompensé un photojournaliste palestinien. Pourtant, il apparaît que le lauréat est l'auteur de publications antisémites et faisant l'apologie du terrorisme qui ont été partagées ou rédigées par lui-même. Alors que le Prix Liberté se veut être un dispositif « pédagogique de sensibilisation à la liberté, à la paix et aux droits de l'Homme » en lien avec le Débarquement du 6 juin 1944 en Normandie, cette récompense est un affront et un scandale. Le prix invite les jeunes de 15 à 25 ans en France et dans le monde entier, à désigner chaque année une personne ou une organisation engagée dans un combat exemplaire en faveur de la liberté. Cela ne semble nullement être le cas du journaliste palestinien. En effet, ce dernier a été l'un des employés de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) où pas moins de douze de leurs membres auraient été impliqués dans les pogroms du 7 octobre 2023. Depuis les massacres du Hamas, ce photojournaliste palestinien partage des publications incitant à l'éradication de l'État d'Israël, comme le 15 mai 2024 avec un visuel dédié à la Palestine libre « Pas de paix tant que vous volez le pays et que vous tuez les habitants, Free Palestine ». Pire encore, il fait également la promotion de dangereux salafistes faisant l'apologie du terrorisme comme Sami Shehadeh qui, le jour même du 7 octobre 2023, écrivait : « En moins d'une heure, notre jeunesse a dominé les villes occupées de Ghalaf, Allah est le plus grand ». Cette glorification des actes terroristes du 7 octobre 2023 se confirme sur une télévision suisse où le photojournaliste refusera de qualifier le Hamas d'organisation terroriste. Enfin, il est à noter qu'il a été photographié aux côtés des Brigades Al-Quods, une organisation reconnue terroriste par les États-Unis d'Amérique et qui est directement impliquée dans les pogroms du 7 octobre 2023 aux côtés du Hamas. À la lumière de tous ces éléments, décerner le « Prix Liberté » à ce photojournaliste reviendrait non seulement à légitimer le groupe terroriste du Hamas mais surtout à encourager l'explosion de la haine antisémite qui frappe de plein fouet les Français de confession juive. À ce titre, il lui demande le retrait du prix décerné à ce photojournaliste antisémite.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18487

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2024](#), page 4613

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)